

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Avec quel succès les étudiants passent-ils de la formation à la vie active ?

- En moyenne dans les pays de l'OCDE, un jeune de 15 ans pouvait espérer rester scolarisé pendant encore environ 6.9 ans en 2009.
- Avec l'aggravation de la situation sur le marché du travail due à la récente crise économique, l'espérance de scolarisation a légèrement augmenté tout comme la durée des périodes de chômage et d'inactivité.
- En moyenne, l'achèvement des études secondaires du deuxième cycle réduit le chômage parmi les jeunes de 20-24 ans de 7.4 points de pourcentage et parmi ceux de 25-29 ans de 6 points de pourcentage.
- La prévalence du chômage de longue durée diminue avec l'élévation du niveau de formation.

Description

La récession qui a suivi la crise financière de 2008 a conduit à une importante augmentation du chômage dans les pays de l'OCDE. Lorsque le marché de l'emploi se détériore, ceux qui opèrent le passage de la formation vers la vie active sont souvent les premiers à rencontrer des difficultés. Cet indicateur évalue le nombre d'années pendant lesquelles les jeunes adultes sont susceptibles de faire des études, de travailler ou d'être sans-emploi. Sous l'effet de la crise économique, le chômage de longue durée des jeunes adultes est susceptible d'augmenter dans la plupart des pays, et risque de toucher en particulier ceux qui n'auront pas achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Résultats

Les jeunes âgés de 15 ans peuvent espérer passer 6.9 ans en moyenne dans l'enseignement scolaire. Ce chiffre est de huit années supplémentaires au moins au Danemark, en Finlande, en Islande, aux Pays-Bas et en Slovaquie. Par contraste, cette espérance de scolarisation à l'âge de 15 ans ne représente pas plus de 6 années au Brésil, en Espagne, en Irlande, au Japon, au Mexique et en Turquie. En outre, un adolescent âgé de 15 ans aujourd'hui peut s'attendre à travailler pendant près de 5 ans et 10 mois, à être au chômage pendant 11 mois et à être inactif (c'est-à-dire n'être ni en formation, ni en activité, ni à la recherche d'un emploi) pendant 1 an et 4 mois dans les 15 prochaines années.

Les taux de chômage des jeunes qui ne sont plus scolarisés varient selon leur niveau de formation, ce qui montre à quel point l'élévation du niveau de formation améliore les perspectives professionnelles. Certains pays s'intéressent de près aux jeunes âgés de 15 à 19 ans qui ne sont plus en formation, mais qui ne travaillent pas, notamment parce qu'il est fréquent que le régime de protection sociale ne s'applique guère, voire pas du tout à ces individus. Dans le groupe d'âge des 15-19 ans, la proportion d'individus non scolarisés et sans emploi représente plus de 29 % en Turquie, mais moins de 3 % au Danemark, au Luxembourg et en Slovaquie. Cette proportion s'établit à 8.4 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (voir le tableau C4.4a dans *Regards sur l'éducation 2011*).

Face à la difficulté à trouver un emploi, retourner ou rester dans le système éducatif constitue une alternative pour de nombreux jeunes. Entre 2008 et 2009, la proportion de jeunes âgés de 15 à 29 ans présents dans le système éducatif a augmenté de 0.5 points de pourcentage. De manière générale, les données suggèrent que ces augmentations de participation témoignent du fait que les individus restent dans le système éducatif (plutôt qu'ils n'y retournent).

Sachant qu'un niveau de formation équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est désormais la norme dans la plupart des pays de l'OCDE, les individus qui n'ont pas atteint ce niveau sont nettement plus susceptibles d'éprouver des difficultés à trouver un emploi lors de leur entrée dans la vie active. Le

taux de chômage est égal ou supérieur à 15 % chez les individus âgés de 20 à 24 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires en Belgique, au Canada, en Espagne, en Estonie, aux États-Unis, en France, en Hongrie, en Irlande, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède. En moyenne, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires réduit le taux de chômage à l'intérieur de ce groupe d'âge de 7.4 points de pourcentage (voir le tableau C4.3 dans *Regards sur l'éducation 2011*).

En moyenne, l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures réduit le taux de chômage des individus non scolarisés de 2.1 points de pourcentage entre l'âge de 25 et de 29 ans, mais ces chiffres varient considérablement entre les pays. En Allemagne, en Australie, au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède, le pourcentage de chômeurs parmi les diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 25 à 29 ans ne représente pas plus de 3 %. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 6 % en Espagne, en France, en Grèce, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, au Portugal, en Slovaquie et en Turquie. À l'inverse, certains pays ont plus de capacité que d'autres à fournir des emplois à des jeunes adultes disposant de niveaux de formation relativement faibles. Par exemple, en Grèce, en Italie, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, en Slovaquie, en Suisse et en Turquie, le pourcentage de chômeurs parmi les diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 25-29 ans est supérieur au pourcentage de chômeurs parmi les individus du même groupe d'âge qui disposent d'un niveau de formation moins élevé.

Définitions

Les données sont recueillies à l'occasion de l'Enquête annuelle de l'OCDE sur la population active, dont la période de référence correspond habituellement au premier trimestre de l'année civile ou qui porte sur la moyenne des trois premiers mois de l'année. Elles ne tiennent donc pas compte du travail saisonnier durant l'été. Pour certains pays européens, les données proviennent de l'Enquête annuelle européenne sur les forces de travail. Les personnes en formation comprennent celles qui sont scolarisées à temps partiel et à temps plein. Sont exclues les formations suivies en dehors du système éducatif ou les activités éducatives de très courte durée.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C4).

Parmi les domaines couverts figurent :

- L'estimation du nombre d'années passées en formation et hors formation par les jeunes de 15-29 ans, ainsi que l'évolution tendancielle et les variations observées selon le sexe.
- Le passage de la formation à la vie active pour différents groupes d'âge.

Autres publications de l'OCDE

Comblant l'écart pour les élèves immigrés (2010).

De l'école à la vie active (2005).

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Avec quel succès les étudiants passent-ils de la formation à la vie active ?

Graphique 1.15. Répartition des jeunes adultes selon le statut au regard de l'emploi (2009)

Ces graphiques montrent la répartition des jeunes adultes selon le statut au regard de l'emploi, par groupe d'âge. Les jeunes adultes qui quittent l'école pour entrer dans un marché de l'emploi difficile sont plus susceptibles d'être au chômage ou d'être complètement exclus du marché du travail.



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau C4.2a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932471516>.



Extrait de :
Education at a Glance 2011
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Avec quel succès les étudiants passent-ils de la formation à la vie active ? », dans *Education at a Glance 2011 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-10-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.